

## Communication N° 31 - 2011 au Conseil communal

Séance du 14 décembre 2011

### Développement des structures de la petite enfance

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au bouclage du crédit d'investissement engagé pour la création d'une garderie de 20 places au rez inférieur de l'église du Coteau, et du crédit d'étude de faisabilité de valorisation de la parcelle 1380 où se trouve le bâtiment abritant l'UAPE sise à l'av. C.-F. Ramuz 73, en référence au Préavis N° 7 - 2009.

#### Bouclage du crédit d'investissement

---

Le décompte final est le suivant :

• Crédit d'investissement accordé	CHF	622'000.00
• Total des dépenses	CHF	611'312.15
• Subvention pour le paratonnerre de l'assurance ECA	CHF	680.00
• Economie	CHF	11'367.85

Tenant compte de la subvention de l'ECA, le coût net des travaux à charge de notre collectivité s'élève à CHF 610'632.15.

Le total des dépenses sera amorti sur une période de 30 ans, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Par conséquent, la somme de CHF 20'354.40 sera comptabilisée dans le compte de fonctionnement chaque année.

### Boucllement du crédit d'étude

Le décompte final est le suivant :

• Crédit d'étude accordé	CHF	22'000.00
• Total des dépenses	CHF	15'258.95
• Economie	CHF	6'741.05

La somme de CHF 15'258.95 sera amortie en une seule fois le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire



G. Reichen




C. Martin

Pully, le 14 décembre 2011